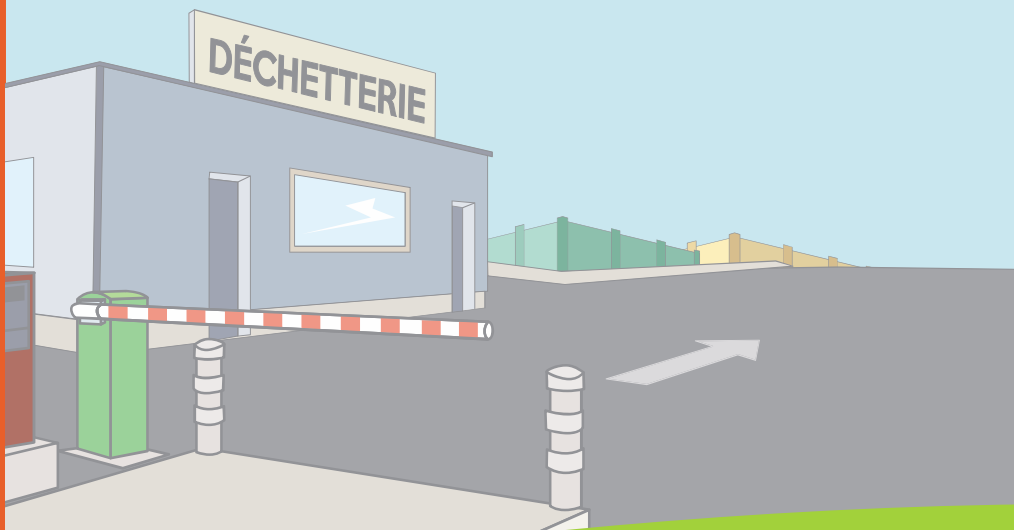




Trouvez une déchetterie professionnelle sur
www.dechets-chantier.ffbatiment.fr



 **Le GRÉSIVAUDAN**
communauté de communes

+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr ou au 04 76 08 03 03

PROFESSIONNELS

À COMPTER DU 1^{ER} AVRIL 2019

**L'ACCÈS À CETTE DÉCHETTERIE
NE SERA PLUS POSSIBLE**

RENDEZ-VOUS DANS UNE DÉCHETTERIE
PROFESSIONNELLE OU DANS UN POINT D'APPORT
DE DÉCHETS PROFESSIONNELS



Conception : Société2illes.fr - Edition : Février 2019

 **Le GRÉSIVAUDAN**
communauté de communes

+ d'infos sur www.le-gresivaudan.fr ou au 04 76 08 03 03



En application de la loi relative à la Transition Énergétique pour la Croissance Verte, la communauté de communes Le Grésivaudan a voté au conseil communautaire du 17 décembre 2018, la sortie des professionnels des déchetteries intercommunales.

1- LES AVANTAGES DES DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES

- ▶ Des horaires d'ouverture adaptés au fonctionnement des professionnels,
- ▶ Des plateformes sans quai de déchargement pour faciliter le déchargement et limiter l'attente,
- ▶ Une traçabilité des déchets,
- ▶ Un système de pesée précis,
- ▶ Un dispositif de valorisation des déchets.

2- LES MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

- ▶ À partir du 1^{er} avril 2019, les déchets professionnels ne seront plus acceptés dans les déchetteries de Crolles, Le Touvet, Saint-Ismier et Saint-Martin d'Uriage. Il ne sera plus possible de recharger* votre carte.
- ▶ Jusqu'à juin 2019 : une période de tolérance est accordée aux professionnels afin d'épuiser les crédits restants sur leur carte.
- ▶ Après le 1^{er} juillet 2019, les cartes professionnelles seront désactivées.

* Limité à 100 € à partir du 1^{er} mars.

DÉCHETTERIES PROFESSIONNELLES ET POINTS D'APPORT DES DÉCHETS PROFESSIONNELS

